

Conseiller-ère médical-e

Agence Régionale de Santé de la Réunion
Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Famille professionnelle : Santé

Emploi type : médecin

Statut : titulaire contractuel titulaire ou contractuel

Catégorie : Encadrement supérieur A B C

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} décembre 2021

Cotation RIFSEEP du poste : 2

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé (DATPS)

Sous-direction :

Site : ARS de la Réunion, 2 bis av Georges Brassens, 97 743 SAINT DENIS DE LA REUNION

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Présentation de l'ARS de la Réunion

Créée le 1er janvier 2020, l'Agence Régionale de Santé de La Réunion est chargée du pilotage et de la mise en oeuvre de la politique de santé en région. Elle se substitue, pour La Réunion, à l'ARS Océan Indien. Sous tutelle des ministres chargés de la santé, de l'assurance maladie, des personnes âgées et handicapées, c'est un établissement public doté de l'autonomie administrative et financière.

Elle est organisée en plusieurs directions :

- la Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé,
- la Direction de la Régulation et de la Gestion de l'Offre de Santé,
- la Direction des Etudes et des Systèmes d'Information en Santé,
- la Direction de la Veille, de la Sécurité Sanitaire et des Milieux de Vie,
- la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Générales.

Présentation de la direction/du service

La Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé met en oeuvre le Projet Régional de Santé, ainsi que les autres documents de programmation de la politique de santé, en promouvant la prévention tout au long de la vie, et en structurant les parcours et projets territoriaux de santé.

Elle inscrit son action dans la stratégie nationale de transformation du système de santé, et porte plus particulièrement :

- la conduite des thématiques prioritaires de santé publique: périnatalité, santé des jeunes, vieillissement, handicap, santé mentale, addictions, nutrition, maladies chroniques, santé/précarité
- le développement de la prévention et promotion de la santé, tout au long de la vie,

- l'organisation des filières de soins, AVC, insuffisance rénale chronique, diabète/obésité, pathologies cardio-vasculaires, périnatalité, soins critiques, cancers, urgences, psychiatrie ...,
- l'organisation sur le territoire des accompagnements des personnes âgées ou en situation de handicap, notamment la politique inclusive.
- l'organisation des coordinations de parcours : dispositifs d'appui à la coordination, plateforme territoriale d'appui, MAIA, Réseaux thématiques de santé...
- la structuration de l'exercice coordonné et du premier recours : MSP, CPTS,
- l'accès aux soins et la permanence des soins,
- la qualité des soins et des prises en charge,
- la contractualisation territoriale : contrats locaux de santé, projets territoriaux de santé, communauté territoriale de santé mentale, CPTS,
- l'animation de la démocratie sanitaire : tenue et animation des instances, soutien aux droits des usagers.

Elle éclaire les choix d'autorisations et d'agrément, d'allocation de ressources, de contractualisation avec les opérateurs de santé, et autres leviers dont la mise en œuvre est confiée à la Direction de la Régulation et de la Gestion de l'Offre de Santé.

Elle associe à ses travaux la Direction des Etudes et des Systèmes d'Information en santé, afin de disposer des informations sur l'état de santé et les comportements de santé, et des analyses médico-économiques, nécessaires à son animation territoriale et à sa mobilisation des acteurs locaux et partenaires de l'ARS, et de bénéficier des développements du numérique en santé à l'appui de la prévention et de la coordination des parcours.

Elle contribue à la qualité et la sécurité des prises en charge et accompagnements, notamment en apportant son expertise auprès de la Direction de la Veille et de la Sécurité Sanitaire. Elle veille, avec cette dernière, à l'intégration des enjeux de santé environnementale dans son action en faveur de la prévention et de la promotion de la santé, attentive à l'ensemble des déterminants de santé.

Ses cadres administratifs et médicaux participent aux inspections et contrôles.

Plus généralement, elle inscrit son action dans le pilotage, assuré par la Direction générale, de la politique de santé et de la mise en œuvre des différents documents de programmation régionale et du CPOM liant l'ARS à l'Etat.

Elle regroupe 16 ETP, essentiellement constitués de cadres administratifs et de conseillers médicaux. Elle dispose d'un secrétariat et est structurée autour de 4 missions :

- Parcours et démocratie sanitaire
- Inclusion
- Prévention
- Organisations territoriales

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) : 0

Missions du poste (avec description des tâches/activités liées)

Le conseiller médical contribue aux missions de la Direction de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé dans les champs suivants :

- le parcours de santé nutritionnelle, obésité, diabète,
- l'offre de soins ambulatoire, soins de 1^{er} recours et exercice coordonné,
- les urgences et caissons hyperbare,
- l'éducation thérapeutique du patient en appui du chargé de mission prévention,
- la e-santé.

Il intervient selon deux modalités principales :

- le pilotage, ou le co-pilotage avec le référent administratif, de programmes de santé sur le territoire; il est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé et garantit à ce titre la qualité des relations avec ceux-ci.
- Il apporte sa connaissance des pratiques des professionnels de santé et des recommandations de bonnes pratiques. A ce titre, il intervient dans la démarche de contractualisation, d'autorisation, ainsi que d'allocation de ressources en contribuant à l'analyse des pratiques et moyens des établissements et services. Il instruit les dossiers d'autorisation du champ sanitaire en lien avec les référents financiers de la DRGOS.

Il apporte sa connaissance des systèmes d'information médicalisés et développe des liens avec la DESI pour les analyses d'activité.

Le conseiller médical participe aux visites de conformité, à la gestion des signalements et alertes sur les thématiques prises en charge et les plaintes, ainsi qu'aux missions d'inspection-contrôle, et contribue, en tant que de besoins, à la gestion des situations exceptionnelles.

Il est référent médical pour les établissements et structures sanitaires pour les thématiques qui relèvent de ses missions.

Il contribue à la démarche de démocratie sanitaire sur son champ d'intervention.

Il participe aux astreintes médicales de l'ARS.

Spécificités du poste / Contraintes/ risques : disponibilité

NB : comme tous les postes de l'ARS Réunion, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés et aux emplois réservés défense.

PROFIL SOUHAITE

Qualifications requises :

Médecin inspecteur de santé publique, médecin conseil, médecin contractuel ou en détachement qualifié ou expérimenté en santé publique

Compétences requises sur le poste :

E= expert : L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine

M= maîtrise : L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat

A= application : L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements

N= notions : L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...)

Connaissances

	E	M	A	N
Environnement institutionnel et administratif		X		
Politiques publiques en santé et de leurs acteurs		X		
Maîtrise des champs d'intervention et leviers de l'ARS: politique hospitalière, médicosociale et ambulatoire, prévention et santé publique		X		

Savoir-être

	E	M	A	N
Capacité d'initiative		X		
Sens du service public et des relations humaines		X		
Qualité d'écoute et de dialogue		X		
Capacité d'adaptation et d'innovation		X		
Autonomie et réactivité		X		
Capacité de rendre compte et d'alerte		X		

Savoir-faire

	E	M	A	N
Conduite de projet		X		
Animation de réunions et groupes de travail		X		
Capacité à travailler en équipe		X		
Capacité d'analyse, d'exposé et de rédaction		X		

CONTACTS

Candidature composée d'un cv et d'une lettre de motivation à envoyer à l'adresse suivante :

<https://ars-la-reunion-recrute.talent-soft.com>

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez écrire à l'adresse :

ars-reunion-recrutement@ars.sante.fr

Date limite de réception des candidatures :